

Glossaire

AFD

Agence française de développement

<https://www.afd.fr/fr>

Principal opérateur de mise en œuvre de l'aide française au développement, l'AFD a pour mission de réaliser des opérations financières de toute nature (dons, prêts, prises de participation, garanties) en vue de contribuer à la mise en œuvre de la politique d'aide au développement de l'Etat à l'étranger mais également de contribuer au développement des départements et des collectivités d'outre-mer ainsi que de la Nouvelle-Calédonie. En 2017, l'APD de la France mise en œuvre via l'AFD s'est élevée à 4,6 milliards d'euros.

APD

Aide publique au développement

L'aide publique au développement (APD) comprend, selon la définition du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, tous les apports de ressources (dons, prêts, etc.) fournis aux pays bénéficiaires de l'APD, qui émanent d'un organisme public, qui ont pour but essentiel le développement économique et l'amélioration du niveau de vie, et qui sont assortis de conditions favorables.

CAD

Comité d'Aide au Développement de l'OCDE

<http://www.oecd.org/fr/cad/>

Créé en 1961, le Comité d'aide au développement (CAD) est l'organe de l'OCDE chargé des questions de coopération avec les pays en développement. Le CAD rassemble 22 pays donateurs et la Commission européenne (la Banque mondiale, le FMI et le PNUD y sont observateurs). Il est le garant des règles de comptabilisation d'APD.

IATI ou IITA

International Aid Transparency Initiative ou Initiative Internationale de Transparence de l'Aide

<http://IATIstandard.org>

L'IITA est une initiative volontaire et multipartite rassemblant des pays donateurs et bénéficiaires d'aide, des organisations de la société civile qui se sont engagés à travailler ensemble pour accroître la transparence de l'aide. Son standard de publication, constitué d'un format et d'un cadre de publication des données d'aide, vise à faciliter l'accès, l'utilisation et la compréhension des données.

CICID

Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID)

Instance créée en janvier 1999 et présidée par le Premier ministre, qui réunit autour des ministres chargés des Affaires étrangères et de l'Économie et des Finances l'ensemble des membres du Gouvernement concernés par la politique d'aide au développement. Il définit les orientations de la politique de coopération internationale et de l'aide publique au développement.

CNDSI

Conseil national du développement et de la solidarité internationale (CNDSI)

<https://www.diplomatie.gouv.fr/>

Instance de dialogue et de concertation régulière entre l'ensemble des acteurs du développement et de la solidarité internationale sur les orientations de la politique de développement, créée par la loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale (LOP-DSI) de 2014.

MEAE

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères définit et met en œuvre l'action de la France relative aux enjeux globaux, au développement durable ou à la coopération internationale.

MINEFI

Ministère de l'Économie et des Finances

Le ministère de l'Économie et des Finances participe, aux côtés du MEAE et d'autres ministères, au financement de l'effort français en matière d'APD.

PWYF

Publish What You Fund

<http://www.publishwhatyoufund.org>

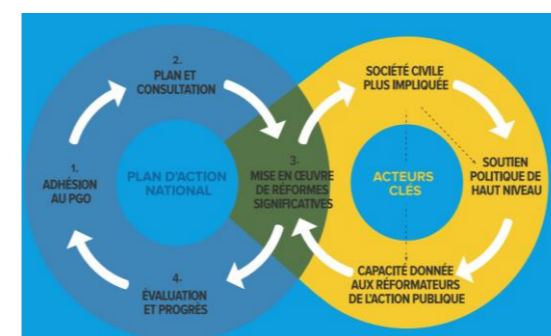
Publish What You Fund est une ONG internationale qui promeut la transparence de l'aide au développement au format IATI. PWYF vise à s'assurer que les données sur l'ensemble des aides soient transparentes, utiles et utilisées afin de répondre aux objectifs de développement durable. Son projet Aid Transparency Index classe le niveau d'ouverture des données de l'aide publiées par les différentes agences nationales et internationales.

Open d'Etat #6 - Transparence de l'Aide Publique au Développement

Kit d'appropriation

Qu'est ce que le gouvernement ouvert ?

Le mouvement du gouvernement ouvert repose sur un **cercle vertueux bâti sur l'engagement de la société civile dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation d'engagements concrets** qui renforcent l'action des réformateurs au sein de l'administration, et aboutit à des réformes plus ambitieuses qui répondent aux besoins des citoyens. Le Partenariat pour un gouvernement ouvert rassemble aujourd'hui 79 pays adhérant à cette philosophie.



Qu'est ce que l'open data ?

Cela fait maintenant près de 10 ans que les principes de l'open data ont été formalisés. La Sunlight Foundation a proposé **dix grands principes de l'open data** qui sont aujourd'hui largement reconnus. Selon ces principes, les données doivent représenter l'intégralité de ce qui est collecté sur un sujet, elles doivent être non agrégées, et contenir le même niveau de précision que la source, doivent être publiées dès que possible, téléchargeables sans enregistrement préalable, lisibles par les machines, accessibles par tout le monde, dans un format ouvert, sous licence ouverte garantissant juridiquement le droit de réutilisation, archivées de façon pérenne et disponible gratuitement...

Pour synthétiser, ces principes doivent **réduire les asymétries d'information** et idéalement permettre de réutiliser les mêmes données que l'administration.

La loi pour une République Numérique entrée en vigueur le 7 octobre 2018, fixe un **principe d'open data par défaut**. Toutes les administrations et les collectivités locales de plus de 3500 habitants et de plus de 50 agents doivent ouvrir les données qu'elles produisent ou qu'elles collectent. Le périmètre concerné comprend les "bases de données" et les données "dont la publication présente un intérêt économique, social, sanitaire ou environnemental", proposant un équilibre avec la conservation des données touchant à la sûreté de l'État, (secret défense), les données relatives à la vie privée des personnes, ou celles liées à des impératifs d'ordre public. (voir les articles L311-5 et L311-6 du CRPA).

Où en est l'ouverture des données de l'Aide Publique au Développement en France ?

Depuis 2013 où aucune donnée sur l'aide publique au développement n'était publiée, la France a fait de nombreux progrès. Le CICID* a notamment décidé de publier sur la plateforme data.gouv.fr les données sur les projets d'aide et de publier les informations requises par le standard IITA* dans les pays pauvres prioritaires dès 2014.

Depuis 2014, le MEAE et l'Agence Française de Développement publient sur un portail commun d'open data (<https://opendata.afd.fr/page/accueil/>) les données concernant les projets financés dès lors qu'ils ont été signés. Les données relatives aux projets couvrent la quasi-totalité de leurs zones d'intervention pour toutes les opérations supérieures à 100 000 euros. Ces données sont mises à jour mensuellement.

Les données sont également disponibles sous la norme de l'Initiative Internationale de Transparence de l'Aide (IITA) à laquelle la France a adhéré en décembre 2016 et dont font partie le MEAE et l'AFD.

etalab gouv.fr

DATACTIVIST

vraiment
vraiment
design des politiques publiques

Nous remercions chaleureusement l'Agence Française de Développement pour leur accueil

"La redevabilité mutuelle et la redevabilité aux destinataires de nos actions de coopération, ainsi qu'à nos citoyens, organisations mandants et parties prenantes respectifs, est indispensable pour garantir l'obtention de résultats. Des pratiques transparentes constituent le socle d'une redevabilité renforcée."

Extrait de la déclaration à l'issue du quatrième Forum à Haut Niveau sur l'Efficacité de l'Aide qui s'est tenu en 2011 à Busan (Corée du Sud)

Les données de l'aide publique au développement en France

Que contiennent les données de l'Aide Publique au Développement ?

Les principaux objectifs et orientations stratégiques de la politique de développement sont définis par les relevés de décisions du CICID, présidé par le Premier ministre.

La France est le 5^{ème} donneur au CAD en 2017, avec 10,1Md d'euros d'APD (0,43% du RNB). Les dons représentent 77% de l'APD totale, les prêts 23%.

L'APD se décline en plusieurs composantes :

- Les **financements bilatéraux**, mis en œuvre par l'AFD, les ambassades, les collectivités locales et les organisations de la société civile. L'aide bilatérale représente 53% de l'aide totale française en 2017. Les données sur les projets bilatéraux sont publiées sur la plateforme unique par le MEAE et l'AFD, au standard IITA.
- Les **financements européens**, à travers le Fonds européen de Développement et les autres instruments européens. Ils représentent près de la moitié de l'aide multilatérale de la France. Les données sont accessibles en open data sur les sites dédiés de la Commission Européenne.
- Les **financements multilatéraux**, aux agences des Nations unies par ex. Ils représentent 21% de l'aide totale.

Comment la transparence de l'aide est-elle renforcée ?

En 2018, le MEAE et l'AFD ont renforcé leur ambition en matière de transparence en présentant de nouveaux engagements dans le plan d'action 2018-2020 du PGO :

- Étendre la publication des données de l'aide publique au développement à de nouvelles zones géographiques (MEAE)
- Publier les données de l'aide publique au développement fournies par de nouveaux acteurs, comme Proparco, filiale de l'AFD qui participe au financement d'entreprises, d'institutions financières et de fonds d'investissement social
- Fusionner la publication des données sur une plateforme unique

- Publier les données d'impact et/ou de résultat des projets de l'AFD
- Continuer de fournir des données au Comité d'Aide au Développement de l'OCDE pour publication des données de qualité respectant les derniers standards de l'OCDE

Le rapport Berville «Un monde commun, un avenir pour chacun» recommande de renforcer la transparence de l'aide publique au développement.

Comment sont évaluées la qualité et l'exhaustivité des données françaises de l'aide publique au développement ?

Côté société civile, l'ONG Publish What You Fund évalue chaque année les données publiées par les membres de l'IITA dans le cadre de l'Index de la Transparence de l'Aide, sur la base des données disponibles au standard IITA.

L'AFD et le MEAE ont progressé au cours des dernières années, passant de la catégorie « *very poor* » (transparence très faible) en 2013 à « *poor* » (faible) en 2014, puis s'élevant à la catégorie « *fair* » (passable) en 2016. Depuis, l'AFD et le MEAE se sont maintenus à cette position dans classement.

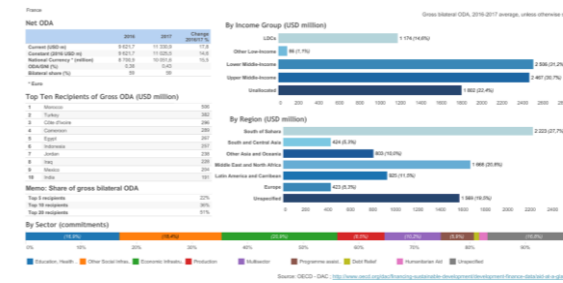
Concernant la France, Publish What You Fund (PWYF), recommande une extension de l'exhaustivité des données et une publication complète des revues de mi-parcours ou des évaluations. Pour l'AFD, elle recommande une amélioration de l'exhaustivité des données sur davantage d'indicateurs, ainsi qu'une ouverture des données désagrégées concernant les projets.

Côté institutions, la transparence des données de l'APD française est évaluée de plusieurs manières. Par exemple, la notification au CAD de l'APD française est évaluée par l'OCDE. Elle s'est améliorée au cours des dernières années, bien que la qualité de certaines informations (dates d'engagement, terme des prêts, type d'aide, descriptions des activités et canal d'acheminement de l'aide) pourrait encore être renforcée.

Initiatives internationales de transparence des données de l'aide au développement

OCDE - Aid at A Glance

oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-data/
L'OCDE propose ce tableau de bord qui permet de visualiser l'aide internationale dans son ensemble et de décliner les visualisations pays par pays.



Base de données OCDE/CAD

<https://stats.oecd.org/>
Les données relatives à l'APD des bailleurs de fonds bilatéraux, multilatéraux et privés ainsi que d'autres ressources allouées aux pays en développement sont collectées chaque année via le Système de notification des pays créanciers (SNPC) et validées par le CAD de l'OCDE. Les statistiques sont publiées sur ce site de référence.

Development Portal

d-portal.org
d-portal est un portail qui vous permet de consulter et de visualiser toutes les données de l'IITA sur les activités de développement et d'aide humanitaire. Une [page](#) en français sur le site de l'IITA vous aide à l'utiliser.

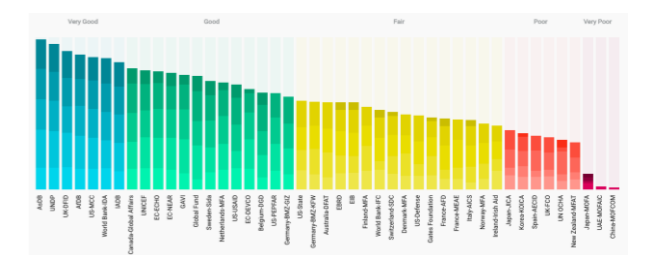


Aid Perspective

aidperspective.org
Aid Perspective permet d'explorer les données de l'aide publiées avec le standard IITA et propose des visualisations localisées.

EU Aid Explorer

<https://euaidexplorer.ec.europa.eu/>
Récemment mis à jour, ce portail de la Commission Européenne permet de visualiser sur une carte interactive les données d'APD par donateur ou pays récipiendaire, ainsi que d'extraire les données recherchées, sur la base de données rassemblant les données IATI et OCDE.



Publish What You Fund - Aid Transparency Index

publishwhatyoufund.org/the-index/
L'ONG Publish What You Fund publie chaque année le Aid Transparency Index qui évalue le niveau de transparence de l'aide internationale de 45 agences gouvernementales et internationales.

Mohinga

mohinga.info
Mohinga est un portail dédié à l'aide publique au développement au Myanmar. Il propose d'explorer les données et de synthétiser les projets par la visualisation.

Oxfam Atlas

atlas.oxfamnovib.nl
L'atlas d'Oxfam donne accès au détail des projets financés par l'ONG. Les données sous-jacentes sont publiées au format IITA.

